



Session du samedi 28 septembre 2024

## Avis du Conseil culturel de Bretagne

### « *Rapport Egalité des droits* »

---

Avant tout, le Conseil culturel de Bretagne salue la démarche initiée il y a quelques années sur la prise en compte des inégalités de genre. Il alerte toutefois sur la nécessité de mettre en adéquation les ressources pour atteindre les objectifs fixés sur ce territoire.

Il se réjouit que la Région se soit dotée d'une méthodologie claire pour une évaluation en termes de parité, et pour un suivi de ses actions et réflexions comme sources d'inspiration pour les différents acteurs culturels.

Le Conseil culturel de Bretagne souligne par ailleurs que l'approche quantitative doit être associée à une réflexion de fond sur les causes de l'ensemble des inégalités et des logiques d'exclusion. Il ne faudrait pas réduire les problématiques de genre à la binarité dans le domaine de la culture et dans la société en général.

Ses membres soutiennent les actions conduites par la région Bretagne à l'égard de l'histoire des femmes et de leurs productions artistiques. Une prise en compte du matrimoine dans l'histoire s'avère fondamentale pour construire une vision globale de notre culture.

Concernant les statistiques genrées, elles ont le mérite d'objectiver les problèmes de la sous-représentation des femmes, souvent freinées par les plafonds de verre, notamment dans les instances d'encadrement et de direction... Ces données ne doivent toutefois pas être la seule grille de lecture pour analyser les structures (exemple de la prise en compte des "minorités" de genre, des postes de bénévole, etc.).

Le Conseil culturel de Bretagne invite à diffuser très largement ce rapport qui peut amener les structures à faire évoluer leurs pratiques.

#### **VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 52

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstentions : 0